

Session Plénière du 17 Octobre 2019

**RAPPORT N°19.04.07 – Observations définitives de la Chambre Régionale
des Comptes sur la gestion financière de la Région Centre-Val de Loire.**

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Ce rapport périodique de la Chambre Régionale des Comptes fait essentiellement des remarques techniques, il ne s'agit pas bien sûr d'une évaluation des politiques régionales.

Je reviendrai rapidement sur quelques remarques :

- Sur le transfert de la compétence transports routiers de voyageurs, la CRC note que cela s'est plutôt bien passé. Nous avons des craintes au sujet de la maîtrise des coûts, mais la renégociation des contrats arrivés à échéance nous a été globalement favorable, nous ne pouvons que féliciter les services qui ont traité ce dossier complexe avec une grande efficacité.
- Sur le développement économique la CRC déplore un manque d'évaluation des aides, nous l'avons déjà souligné. La Chambre constate aussi l'absence de recette pérennes pour compenser les transferts de compétence de la loi NOTRe dans ce domaine.
- La masse salariale est considérée comme maîtrisée, là encore en neutralisant l'effet des transferts, mais la période des observations ne couvre pas 2019 où nous avons enregistré en année pleine la déprécarisation des emplois aidés.
- La CRC souligne quelques problèmes concernant les rattachements des charges et produits, nous avons fait une remarque à ce sujet, en particulier pour des dépenses de fonctionnement non mandatées et non reportées, mais réinscrite au budget de l'année suivante. Nous n'avons d'ailleurs jamais eu la réponse.
- Sur le suivi des AP/AE nous étions également intervenus à l'occasion du compte administratif, relevant que certains AP du fait de leur taux d'engagement couvraient largement deux mandatures, nous constatons qu'un toilettage important a été fait depuis lors. Nous comprenons tout à fait la nécessité de ces programmations pluriannuelles, mais il ne faudrait qu'elles soient détournées pour faire des effets d'annonces, comme le font souvent les gouvernements quels qu'ils soient.
- Le rapport revient aussi sur le pacte de Cahors et les difficultés du retraitement des dépenses.

- Enfin la CRC conclut à une certaine volatilité des recettes de la CVAE. Nous évoquons ce matin que le dynamisme de la TVA était également lié aux aléas de la croissance économique, plutôt en berne, et cela pourrait être pire si l'on suivait les recommandations des partisans de la décroissance, Sainte Greta en tête. Sans même parler des incertitudes liées aux décisions gouvernementale la CRC note une érosion de notre capacité d'autofinancement, et doute que la Région puisse maintenir son niveau d'investissement tout en maintenant les équilibres budgétaires, sans recourir davantage à la dette.

En conclusion rien de très nouveau, rien d'alarmant, mais seulement quelques remarques plutôt techniques et, sinon une alerte, du moins une question sur notre capacité future à financer les investissements.